

## L'espace à vivre

Marie-Claude Robert

---

Numéro 83, hiver 1999–2000

Le patrimoine au fil du siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16823ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Robert, M.-C. (1999). L'espace à vivre. *Continuité*, (83), 22–25.



## P a y s a g e

Les États généraux  
du paysage font le  
point sur cinq facteurs  
qui ont modifié notre  
regard sur le paysage  
du Québec.

2000

# L'ESPACE À VIVRE

*Un paysage n'a pas d'émouvant que sa beauté. Ce qui touche avant tout, c'est la vie des hommes qu'il donne à comprendre. Car plus qu'une image, le paysage est un lieu de vie, un lieu où l'espace et le temps se rencontrent. Parcours d'une conscience en émergence.*

par Marie-Claude Robert

L'intérêt pour la protection et la mise en valeur des paysages au Québec est relativement récent. Le répertoire des réalisations notoires dans le domaine est par conséquent modeste. Ces réalisations renvoient à des événements et à des phénomènes qui témoignent de la volonté des intervenants publics et privés de prendre en compte la notion de paysage dans leurs actions courantes. Mais qu'est-ce qu'un paysage? Pour les États généraux du paysage québécois, «le paysage est à la fois le résultat et la reconnaissance des occupations successives du territoire». En fait, le territoire devient paysage lorsque des individus et des collectivités lui accordent une valeur paysagère, conception qui permet d'élargir considérablement la notion de «beau paysage qui émerveille».

En bordure du Saint-Laurent, quelques quais témoignent toujours de l'activité maritime du début du siècle. Trop nombreux sont ceux qui ont disparu dans l'indifférence, le rapport au fleuve et au paysage s'en trouvant modifié définitivement.

Photo : Linda Turgeon



Au fil du siècle qui s'achève, nos modes de vie se sont radicalement modifiés. Foncièrement rurale au tournant du siècle, la société a connu la révolution industrielle, puis l'ère postindustrielle, se modifiant au fil d'une perpétuelle métamorphose jusqu'à nous conduire au village planétaire à l'orée du nouveau millénaire. Et pendant tout ce temps, la littérature, la télévision, la photo, le cinéma, le tourisme ont nourri notre appétit pour des paysages devenus accessibles, un accès non seulement démocratisé mais commercialisé. Pour le meilleur comme pour le pire.

#### DES CITOYENS SENSIBILISÉS

L'accès aux paysages s'est établi à la faveur de la révolution des communications et des transports. L'automobile, le train, l'avion, le bateau, la motoneige, la bicyclette ont modifié notre relation au paysage en nous permettant de percevoir ses multiples dimensions. En contexte urbain, l'essor d'une architecture en hauteur a démultiplié les regards sur les paysages. Auparavant limité à la rue, le regard embrasse maintenant la ville et le paysage environnant. Le citadin rejoint le géographe et invente une nouvelle façon de s'approprier les paysages qui évoluent sous ses yeux.

Les arts visuels, de la carte postale au cinéma, ont aussi contribué à enrichir notre culture des paysages. Aucun paysage n'a échappé à l'œil avide du voyageur curieux ou inspiré. Et cette découverte des paysages a été fortement stimulée par l'espace et le temps sans cesse croissants accordés au loisir. On peut même dire que cette invention du siècle qu'est le loisir a conduit à la « quête » du paysage. Le voyage, conjugué à tous les temps, s'est



trouvé un objectif avec la conquête et la découverte des paysages. Ce goût du paysage et le potentiel commercial qu'il permettait d'entrevoir ont à leur tour contribué au développement du tourisme. Récemment, le phénomène de l'écotourisme, avec la multiplication des pistes de vélo, de ski de randonnée et de randonnée pédestre, a rendu accessibles des paysages méconnus, contribuant ainsi à leur valorisation.

#### UNE PRISE DE CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

En 1995 se tenaient les États généraux du paysage québécois. Mobilisées par une question, une idée, 650 personnes de tous horizons professionnels se sont rencontrées pour faire le point. Où en est le

paysage? L'événement a été l'occasion de saisir les contours de ce phénomène. Depuis lors, les États généraux se sont constitués en organisme et travaillent à sensibiliser les citoyens et les intervenants privés comme publics à la nécessité de valoriser les paysages. Son projet du millénaire, la Charte du paysage québécois, consiste à lancer une opération d'éducation et de ralliement pour que les paysages prennent une valeur d'enjeu dans l'aménagement du territoire. Parallèlement, la Chaire du paysage et de l'environnement de l'Université de Montréal cherche à développer les connaissances relatives aux paysages dans toutes les sphères d'activité qui touchent au territoire. Pour ce faire, elle

*Des catastrophes naturelles, comme le déluge du Saguenay en 1996 et le verglas en 1997, ont transformé profondément le paysage québécois. Ici, la vieille pulperie, tel un navire naufragé après le passage des grandes eaux.*

Photo : Linda Turgeon

## NOTRE PATRIMOINE, UNE AFFAIRE D'AVENIR !

HÉRITAGE MONTRÉAL a été fondé en 1975 tout comme le CMSQ. Notre projet premier est de **promouvoir la découverte et d'encourager la protection** de l'héritage architectural, historique, naturel et culturel des collectivités, principalement celles de la région métropolitaine.

HÉRITAGE MONTRÉAL aura 25 ans en l'an 2000.

Ce sera une occasion privilégiée pour faire le point sur les pratiques, les succès et les menaces qui affectent notre patrimoine commun.

HÉRITAGE MONTRÉAL salue tous les acteurs en patrimoine.

HÉRITAGE MONTRÉAL profite de ce numéro spécial de *Continuité* pour saluer tous les acteurs en patrimoine : individus, organismes, institutions publiques ou privées...

Ensemble nous œuvrons afin que le monde de demain, comme celui dans lequel nous vivons, soit enrichi par les édifices, les paysages et les lieux porteurs de mémoire.

**HÉRITAGE MONTRÉAL**  
5 1 4 - 2 8 6 - 2 6 6 2

établit des partenariats avec les grands acteurs, entreprises et ministères, soucieux de la place que devrait occuper le paysage dans nos choix de société.

### UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Adoptée en 1979, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme crée l'obligation de doter l'ensemble du territoire habité de schémas d'aménagement régionaux et de plans et règlements d'urbanisme municipaux. Communautés urbaines, municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités locales doivent faire l'exercice de mieux comprendre leurs territoires respectifs et de mettre en place des outils

de planification et de réglementation.

Bien que le mot « paysage » n'apparaisse nulle part dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que le contenu des premiers schémas d'aménagement se limite aux éléments obligatoires prescrits, certaines MRC et communautés urbaines ont abordé l'enjeu du paysage dans le cadre de la révision de leurs schémas qu'elles sont à effectuer. Le schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog en est un exemple.

### PAYSAGES ET PROJETS MAJEURS

Avant de réaliser un projet majeur, des études d'impact doivent être effectuées et



L'écotourisme amène un regard neuf sur des paysages souvent peu connus, rendant ainsi leur valorisation possible.

Photo : François Rivard

ces études doivent prendre en compte les répercussions du projet sur le paysage. C'est le cas pour les projets de lignes de transport et d'installations électriques, les infrastructures routières, les gazoducs et autres infrastructures de même type. Cette obligation contribue à l'essor de nouvelles approches et au développement de divers outils de caractérisation des paysages. Mais force est de reconnaître que les analyses effectuées dans un tel contexte se limitent souvent à l'aspect visuel. Qui plus est, la réaction de citoyens dans le débat entourant la fameuse ligne de transport d'énergie Radisson-Nicolet-des Cantons ou encore le réaménagement de la côte des Éboulements illustre bien les limites de ces outils et celles du processus de participation publique.

#### PAYSAGES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

De plus en plus, les intervenants économiques reconnaissent le rôle des paysages dans le développement de leur région, surtout dans le domaine touristique. À ce chapitre, la

mise sur pied de l'Association des plus beaux villages du Québec témoigne de la volonté des élus municipaux de promouvoir la qualité des paysages villageois pour le plus grand bénéfice des citoyens et des touristes. Visiter ces beaux villages devient un prétexte pour choisir des itinéraires de voyage et des séjours de vacances. C'est pourquoi l'Association des plus beaux villages du Québec a placé au cœur de sa grille d'évaluation des candidatures potentielles des critères relatifs à la qualité des paysages bâtis.

Si notre conscience à l'égard des paysages est encore émergente, il est permis d'espérer que nous entrerons dans le prochain millénaire avec le désir de multiplier les actions avec une volonté de synergie. Et qui sait, peut-être atteindrons-nous bientôt la maturité qui nous permettra de voir dans le paysage le reflet de nos vies, de nos choix et de notre histoire?

Marie-Claude Robert est directrice des États généraux du paysage québécois.

(<http://www.paysage.qc.ca>)



Après une longue lutte entre les citoyens et l'État, la réalisation d'une ligne de transport hydroélectrique sous-fluviale entre Grondines et Lotbinière a permis de mettre en lumière l'importance des paysages en bordure du fleuve Saint-Laurent, leur valeur patrimoniale s'en trouvant dès lors reconnue. Ici, la ligne temporaire avant son démantèlement.

Photo : Hydro-Québec

## Découvrez le lien entre

Cabano, Chambly, Château-Richer, Chicoutimi, Coteau-du-Lac, Desbiens, Deschambault, Grandes-Bergeronnes, Grosse-Île, Hull, La Martre, Lachine, Melbourne, Melocheville, Montréal, Pabos Mills, Plaisance, Québec, Rouyn-Noranda, Saint-Anicet, Saint-Joachim, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Romuald, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val-d'Or et Windsor.

## Archéo-Dimanche

Une première au Québec...

Une sortie familiale, le jour de la fête des Pères!

Une journée entièrement consacrée à l'archéologie au Québec.

**Le 18 juin 2000**

**ARCHÉO-QUÉBEC**  
le réseau de la diffusion de l'archéologie

**Visiter notre site Web :**

[www.mcc.gouv.qc.ca/reseau-archeo](http://www.mcc.gouv.qc.ca/reseau-archeo)

Renseignements :

Myriam Degauque (418) 644-4775